



## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

1 3 ACUT 2019

DU BRAGANTAN

N° d'entreprise : 0729.848.685

Dénomination

(en entier): Human Centric Solutions

(en abrégé) :

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue du Pirchat 19, 1350 Orp-Jauche

Objet de l'acte : ERRATUM (exercice social)

Dans l'acte de constitution du 5 juillet 2019 redigé devant le notaire Gwen Daniëls à Oud-Heverlee, publié aux annexes du Moniteur belge du 9/7/2019 sous le numéro 19325498, l'erreur suivante apparaît dans le texte:

"L'exercice social commence le premier juillet et finit trente juin de chaque année (le premier exercice social débutera le jour du dépôt d'une expédition du présent acte et finira le 30/06/2020)."

## LE TEXTE CORRECT EST LE SUIVANT:

L'exercice social commence le premier janvier et finit trente et un décembre de chaque année (le premier exercice social débutera le jour du dépôt d'une expédition du présent acte et finira le 31/12/2019)."

LE NOTAIRE GWEN DANIËLS,

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).